

## Gestion de la violence et de l'agressivité des patients et techniques de base de self défense - CCTD01 -

Action de DPC INTER ETABLISSEMENTS - N° DPC : 25032200028 - V2022

### CONTEXTE

En 2019 plus de 26 060 signalements d'atteinte aux personnes et aux biens sont recensés (rapport 2020 ONVS Observatoire National des Violences en milieu de Santé).

Pour travailler dans les meilleures conditions, être en mesure d'intervenir et de se protéger en cas d'agression, des techniques de défense et de maîtrise adaptées en environnement de santé existent. Il est nécessaire de les connaître afin de conserver une attitude humaine et bienveillante.

### OBJECTIFS

#### Objectif global :

Permettre au personnel de santé d'avoir une réponse adaptée à la violence et l'agressivité.

#### Objectifs opérationnels et pédagogiques :

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Identifier les mécanismes de la violence et de l'agressivité et leurs origines
- Identifier les techniques de communication à utiliser pour éviter la crise et désamorcer la violence verbale
- Utiliser les techniques de protection et de libération face à la violence physique
- Utiliser les techniques de neutralisation pour maîtriser une personne agressive, sans la blesser, ni se blesser
- Identifier la posture et la technique adaptée à mettre en œuvre pour chaque situation
- Se contrôler et intervenir dans le cadre de la loi
- Mettre en œuvre les techniques de respiration pour retrouver le calme après une situation de crise

### ORIENTATIONS PLURIANNUELLES PRIORITAIRES DE DPC 2020/2022 (Arrêté du 31/07/2019)

Cette action s'inscrit dans les orientations spécifiques à la profession d'Infirmiers(ières) :

**Orientation N° 185 : « Gestion de la violence et de l'agressivité des patients et de leur entourage ».**

### PUBLIC /PREREQUIS

Cette action s'adresse en priorité aux infirmiers, dans le cadre du DPC.

Mais tous les professionnels en contact avec les patients et leurs familles peuvent y participer.

Pour des raisons pédagogiques, le groupe constitué ne dépassera pas 12 personnes.

Pas de prérequis exigé.

**Mode d'exercice des participants :** Salariés, libéraux, salariés de centres conventionnés.

### INTERVENANT

**Jean-Paul Viallefont**

Formateur en établissements sanitaires et médico-sociaux

Pratique les arts martiaux de plus de 20 ans et plus précisément l'Aikido.

### CONTENU

**Journée présentielle N°1 : Violence et agressivité : Identifier ses mécanismes, comment l'éviter, se protéger et répondre par la non-violence et la non-résistance :**

- Dispositif d'ouverture
- Les mécanismes de la violence et de l'agressivité

- Techniques de communication pour désamorcer la violence verbale
- Postures et techniques de protection et de libération de la violence physique
- Pratiques de relaxation et de respiration

### **Journée présentielle N°2 : Repérer les signes de montée en tension, se contrôler et utiliser les techniques adaptées de neutralisation dans le cadre de la loi :**

- Les signes de montée en tension d'un patient/résident
- Rôle et part du soignant pour éviter les situations violentes
- Les droits du soignant face à la violence
- Les techniques de neutralisation
- Synthèse des techniques abordées
- Dispositif de clôture (évaluation des acquis et de la satisfaction)

#### **METHODES PEDAGOGIQUES**

Méthodes interactives, incluant des exercices, des mises en situation et des jeux de rôle, des démonstrations et expérimentations de techniques, des échanges et réflexions en groupe et en sous-groupes, des temps d'analyse de pratiques professionnelles et l'identification d'actions d'amélioration des pratiques. Remise d'un livret pédagogique avec les points clés de la formation.

#### **MODALITES D'EVALUATION**

Evaluation des connaissances par le biais d'un questionnaire en début et en fin de formation

Evaluation du niveau de satisfaction en fin de formation par le biais d'un questionnaire d'appréciation et d'un tour de table. Un compte rendu est envoyé à l'établissement.

#### **TYPE DE VALIDATION**

Certification de réalisation et attestation de fin de formation.

+ pour les infirmiers : attestation de participation à cette action de DPC.

#### **ACCESSIBILITE HANDICAPES**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous consulter pour une adaptation des dispositifs d'accueil spécifiques en intra établissement.

#### **DUREE – LIEU- TARIF**

**Durée : 14 h (2 jours consécutifs en présentiel)**

**Dates en inter-établissements : XXXXXXX**

**Lieu : XXXXXX**

**Horaires : 9 h -17 h (9h / 12h30 – 13h30 /17h)**

**Tarif par participant : XXXXXX € Nets (hors frais de restauration et de déplacement des participants)**

*Nos tarifs sont en Euros, nets de taxe. Sud Management est un organisme de formation non assujéti à la TVA, Art 261 CGI. Nos conditions de vente sont consultables sur notre site internet [www.sudmanagement.fr](http://www.sudmanagement.fr)*

#### **CONTACT DE SUD MANAGEMENT**

Pour obtenir un renseignement, un devis, vous inscrire ou solliciter un RDV avec un conseiller formation

**Appelez au 05.53.77.36.36 ou envoyez un mail: [sudmanagementsante@sudmanagement.fr](mailto:sudmanagementsante@sudmanagement.fr)**